Je vous communique quelques idées directrices associées à la réflexion de certains auteurs afin d'appuyer mes propos :

- Mon point de départ place la langue maternelle comme fondatrice de l'identité de l'enfant.
- Elle s'apprend dans la petite l'enfance et chaque langue organise la place de l'affect par le rythme du langage, sa prosodie, les intonations de la voix maternelle, ses variations, son accent.
- L'affect est une relation à l'autre qui passe par la langue maternelle¹ (ainsi les injures, les exclamations utilisent les mots de la langue maternelle), sans compter que chaque affect a une rythme propre.
- La répression de l'accent, en agissant sur le rythme, neutralise la dimension affective de la langue qui devient neutre, une langue *conforme* à un standard, à une langue légitimée estampillée comme moderne et porteuse de promesses d'ascension sociale. (Ainsi les acteurs engagés pour les feuilletons en vogue actuellement dans le sud de la France (Un si grand soleil) ont très peu ou aucun accent). L'accent est devenu un stigmate de la langue d'origine et d'une infériorité sociale. Le rythme sonore que l'accent crée, a fait l'objet de moqueries et a servi de caricature de "l'homme du terroir". Cela a contribué à modifier les sons originels car le passage de la langue d'origine au français s'accompagne de l'utilisation d'autres muscles entrant en jeu dans la phonation, *le corps réel* doit se transformer, s'adapter en modifiant le rythme musculaire tension / détente nécessaire à un autre système phonique. Par exemple, En occitan, il n'y a pas de possibilité de faire des « O » fermés comme en français et il n'existe pas de voyelle muette.

La phonologie de l'occitan est familière aux populations des pays d'oc : elle s'entend dans le français parlé. La sonorité particulière de l'occitan est d'abord due au fait qu'il n'y a pas de *e* muet et qu'il possède, comme les autres langues romanes (à l'exception du français), des voyelles finales atones (non accentuées), comme dans *luna*, lune ; *oli*, huile. On prononce [e] les finales atones de mots comme *maire*, *sorre*, mère, sœur (Précis d'occitan et de catalan, 2006, *description de l'occitan*, p 77).

C'est l'ensemble du corps dans sa rythmicité et son tonus musculaire qui va devoir se convertir à l'usage du français.

Cette répression, ce nivellement du rythme sonore, s'effectue sur un fond culturel et social de réduction, d'infériorisation de la langue régionale, des dialectes locaux, héritage de l'imposition du Français dans sa croisade normative d'unification linguistique. La répression sociale s'est prolongée en répression individuelle. Tout comme le rêve, l'imaginaire est porté aussi par un rythme. Avec l'accent, la langue maternelle véhicule tout un imaginaire local et régional s'enracinant dans la terre d'origine.

J.-J KRESS fait état de son expérience analytique :

La pratique de la psychanalyse avec des patients encore bilingues ou issus de parents bilingues et dont les grands-parents surtout n'avaient appris que le français qu'imparfaitement m'a permis de recueillir quelques rêves touchant à la perte de langue. À chaque fois ces rêves s'avéraient particulièrement dans le cours de l'analyse; on y voyait apparaître la bipartition, la cassure du sujet entre les deux registres linguistiques, le sentiment de honte lié à la notion

¹ Les affects s'apprennent dans l'enfance avec la langue maternelle.

d'insuffisance intellectuelle, l'idée de la lignée ancestrale et enfin, celle de la mort et de la destruction. Dans le plus saisissant d'entre eux, l'empreinte de la bouche, faite avec du matériel de dentisterie était avalée, comme cette langue qu'il a fallu ravaler (Kress, 1984, p.6).

Si Kress emploie une pensée symbolique, l'image du dentier avalé pour la langue ravalée, il est aussi possible d'y voir une projection du corps réel impacté par la langue imposée, modifié par la rigidité requise pour l'adaptation.

Comme la répression consciente et volontaire s'est prolongée dans le temps, elle a donné naissance à un refoulement culturel corrélatif de l'imposition d'une forme culturelle unique; des normes dominantes, des stéréotypes remplacent les particularismes locaux et inscrivent une distance entre l'individu et ses affects en même temps qu'un sentiment de honte au plus profond de lui-même. La honte devient un affect prévalent sur les autres.

Hervé Lieutard montre que des affects ont pu survivre à travers le français oralisé par des occitanophones formant l'accent caractéristique du français méridional contribuant à une forme d'identité.

Les locuteurs de l'occitan ont en effet importé dans leur français un grand nombre de formes lexicales de l'occitan, minimalement adaptées à la morphologie et à la phonétique française. [...] mais il apparaît clairement que le recours à une forme lexicale « méridionale » est avant tout liée à une pratique affective², à une pratique d'intercompréhension d'une communauté, même si elle ne s'identifie pas consciemment en tant que telle. Le recours à une de ces formes ne vient pas toujours d'une méconnaissance du standard. Même si le dénoté est identique, le fait d'employer « escamper » plutôt que « jeter » par exemple illustre l'appartenance culturelle du locuteur, son affectivité particulière, son système d'évaluation particulier, ses références culturelles. L'usage d'un français méridional fortement empreint de formes issues de l'occitan peut alors être interprété comme un marqueur d'identité, même dans les générations qui ne maîtrisent pas l'occitan. Il va de soi que sur l'ensemble du territoire ce français méridional est percu comme une alternative « sympathique » à l'occitan, car tout en exprimant une part de méridionalité, il ne présente pas une menace pour l'unité de la langue française (Lieutard, 2004, p 368).

À la puissance du refoulement culturel s'opposent des espaces de résistance. L'exemple de l'occitan est révélateur : Instituteur, Félibre et écrivain occitan, Antonin Perbosc³ est amené à écrire dans sa correspondance à Louisa Paulin :

Vous devez savoir que, depuis plus de mille ans, personne n'a inventé un seul conte populaire, et qu'on a fait que répéter toujours les mêmes souvent en les gâtant, en y mettant de la littérature. Si La Fontaine avait connu le folklore, il aurait écrit des contes bien meilleurs que ceux qu'il a tiré des livres, les seules sources qu'on connaissait de son temps. [...](Correspondance Paulin Perbosc, p 42)

³ Antonin Perbosc est né en 1861 à Labarthe, il est une figure importante de la renaissance

² Souligné par moi-même.

occitane. Avec son ami Prosper Estieu, il lance, au début du XXe siècle, une réforme graphique dite occitane. Il meurt en 1944 à Montauban.

Or des contes⁴ ont continué à être transmis mais enfouis et inaccessibles même aux partisans d'une renaissance occitane. L'exploration archéologique du folklore et les fragments de contes tirés de l'oubli vont constituer un terreau à partir duquel les Félibres écrivent leurs poèmes. Instituteur, Antonin Perbosc s'y emploie en faisant participer ses élèves à qui il inculque l'intérêt pour les traditions et le patrimoine de leur région. Entre 1900 et 1908, il forme avec certains une "société traditionniste" 5. Il met au point une méthode innovante pour l'époque : le recueil par ses élèves, une quinzaine de garçons et de filles de dix à treize ans, du patrimoine oral : chansons, dictons et proverbes, légendes, contes... Après avoir noté, sans y rien changer, les récits en dialecte local, les plus jeunes élèves, qui ne savent pas encore écrire, les content à leurs camarades plus âgés, qui écrivent sous leur dictée⁶. Les récits contés par les enfants ont été transcrits par Perbosc en notation phonétique, pour respecter leur accent et leur intonation⁷. Cette méthode de transcription conserve le rythme du langage sur lequel s'étaye l'imaginaire corporel. Elle permet donc de relier l'écolier à ses rêves et à une histoire régionale oubliée, ce qui va à l'encontre du mouvement d'unification et vaut à Perbosc des remontrances de son inspecteur même si l'analyse du matériel recueilli se fait après la classe.

Je vous rappelle l'article 15 du règlement aux termes duquel le français seul est en usage à l'école. Je vous informe donc à ne plus donner des devoirs patois à vos élèves⁸ (Martel, 2007, *l'école française et l'occitan, Le sourd et le bègue*, p 84).

Ainsi une contradiction se forme chez le locuteur parlant un français dans lequel persiste le rythme de la langue maternelle manifesté par l'accent. Tout va dépendre alors des ressources du sujet pour vivre cette contradiction inscrite à l'intérieur de soi et qui met à mal son identité personnelle dans son rapport à l'identité sociale. Il s'agit donc d'une contradiction identitaire entre deux identités : une identité subjective dans laquelle sont étroitement liés la langue maternelle, le rythme, l'affect et l'imaginaire et une identité sociale dans laquelle prévaut la langue dominante symbolisant des conditions socioculturelles privilégiées.

Cette césure intérieure dans laquelle opère un conflit identitaire contradictoire peut, chez certains sujets et à un degré variable, être corrélée à

 $^{^4}$ Les contes sont avant tout une tradition orale, transmis seulement de bouche à oreille pour des gens qui ne savaient pas forcément lire.

⁵ Les statuts de la « Société traditioniste » sont déposés le 15 janvier 1900 intègrent, de façon novatrice à l'époque, les élèves dans le bureau de cette Société comme l'article 5 : « La société fonctionne sous la direction de l'instituteur qui fait partie du bureau avec voix prépondérante. Le bureau comprend un président, un vice-président et un secrétaire. Ces trois derniers membres (des élèves) sont élus pour un an. » (Hervé TERRAL, *Op. cit.*, pp. 29-40.)

⁶ Le travail réalisé par Perbosc et ses écoliers suscita l'attention des savants folkloristes au Congrès des Traditions populaires de Paris en 1900.

⁷ Ses publications sont actuellement introuvables. Ce qui entre en cohérence avec le refoulement culturel de cette tentative de réifier une identité régionale portée par la langue maternelle.

⁸ Cité par Perbosc lui-même dans sa brochure Les langues de France à l'école, Toulouse, 1925.

la pathologie. Searles le montre dans un livre paru en 1965 : « L'effort pour rendre l'autre fou » pour la pathologie mentale.

L'instauration de toute interaction personnelle qui tend à favoriser un conflit affectif chez l'autre - qui tend à faire agir les unes contre les autres différentes aires de sa personnalité - tend à le rendre fou (c'est-à-dire schizophrène). (Searles, 1965, p 157)

Le conflit créé entre la langue d'origine et la langue normative constitue un véritable paradoxe par sa dimension identitaire : en effet, la langue imposée est antinomique de l'identité du sujet, deux niveaux sont en jeu qui se réfutent mutuellement à l'intérieur de l'unité de l'individu.

Les procédés politiques de réduction et d'infériorisation visant l'exclusion de la langue maternelle ne font que créer des conflits contradictoires à l'intérieur des individus; ces paradoxes institués faisant vaciller leur système identitaire et rendant impossible toute tentative d'intégration.

Le paradoxe identitaire, non seulement est responsable d'un bouleversement affectif et relationnel mais produit une vulnérabilité à la pathologie qu'elle soit mentale, fonctionnelle ou même organique. Professeur de Psychiatrie au CHU de Brest, J-J. Kress, dans une approche psychanalytique, avait aussi noté une « perturbation » du domaine affectif chez les patients :

On remarque nettement lors de l'exercice de la psychiatrie dans les régions qui ont changé de langue une difficulté plus grande d'expression portant sur le domaine de l'affectivité, des relations interhumaines, de la sensibilité individuelle. (Kress, 1984).

Kress fait appel à la notion de traumatisme et s'appuie sur les réflexions du Professeur Kammerer sur le traumatisme psychique (Kammerer, 1967). Ce dernier a recours à ce même concept de trauma pour rendre compte des troubles psychiatriques observés en clinique.

Hormis la nature très particulière du domaine en jeu, la langue, il ne manque rien pour que la notion de traumatisme soit évoquée : l'intrusion d'un événement extérieur devenant étranger au plus intime des individus, l'incapacité de trouver une réponse adéquate permettant de sauver la langue, la perturbation de l'identité qui se trouve divisée et la modification de la structure psychique par rapport au refoulement. Il n'y manque que la soudaineté (KRESS, 1984).

La notion de « traumatisme psychique » permet de boucler la systématisation psychanalytique, en ce point où la confrontation des deux langues n'aurait pu rendre compte de la pathologie. La vision classique d'un appareil psychique effracté (des chocs et des frustrations étendus sur plusieurs générations), et faisant céder les barrières du refoulement explique alors la déstructuration identitaire et le retour du refoulé sous forme de symptômes pathologiques.

... la perte d'identité linguistique mêlée aux profondes modifications sociologiques qui ont affecté particulièrement la Bretagne a été mise en rapport avec l'importance de l'alcoolisme, la morbidité psychiatrique, la fréquence des dépressions et des suicides et la tendance à la violence (KRESS, 1984).

S'il est difficile de constater une prévalence des pathologies dans les contextes de violence linguistique, c'est que l'individu peut avoir recours à des processus de défenses durables, utilisés comme tentative de dépasser la situation de contradiction identitaire. Ainsi, tout son fonctionnement peut se transformer et se maintenir de manière pérenne. Le sujet subit une transformation caractérielle⁹ dans le même temps que sa langue devient technique et adaptative, perdant son accent, sa rythmicité pour devenir neutre. La perte du registre affectif de la langue s'accompagne d'une identité adaptative et le visage adopte une neutralité affective. Cette identité-prothèse, ou néo-identité, s'est construite sur un conflit insoluble qu'elle enfouit dorénavant dans un effort continu de mise à distance de l'affect lié à la langue maternelle. Elle est l'aboutissement d'un refoulement culturel puis individuel agissant selon plusieurs modalités par une action sur les représentations (non reconnaissance de la langue régionale, absence de dénomination contribuant à une absence de conscience collective, utilisation de catégories dévalorisées, création d'opposition pour une dialectique du type « noble-vulgaire » etc.) et par une action sur l'affect (production de culpabilité et de honte, refoulement de l'affect, etc.). Si cette néo-identité est susceptible de durer dans le temps, protégeant le sujet du conflit contradictoire qui continue à travailler en lui, elle cache néanmoins, par les processus de transformation dont elle est issue ainsi que ceux qu'elle active en permanence, une dépression profonde non ressentie, masquée car refoulée. Cette dépression essentielle est tenue à l'écart tant que la cuirasse néo-identitaire se maintient mais elle est susceptible d'émerger lors de failles produites par des conflits extérieurs. Ce fond dépressif enfoui se confronte alors à la désorganisation générée par les antinomies existantes au sein du sujet et le rend vulnérable à la pathologie. C'est-dire aussi que l'échelle de temps sur laquelle se déroulent de telles modifications est propre à chaque individu et peut échapper à une analyse qui ne prendrait pas en compte ces paramètres.

KRESS J.-J. (1984), *Pathologie de la disparition des langues minoritaires, une perte sans élaboration subjective*, Psychologie médicale, Vil.16- N°8.

LIEUTARD H., (2004) *La conversion des occitanophones à l'usage du français*, « La Conversion », *La Manchette N°3*, Université Paul-Valery Montpellier III.

LIEUTARD H., VERNY M-J, (2007), *L'école française et les langues régionales, XIX-XXème siècles*, Presses universitaires de la Méditerranée.

MARTEL PH., (2007), *L'école française et l'occitan, Le sourd et le bègue*, E.T.O.I.L.L, Etudes occitanes N°2, Presses universitaires de la Méditerranée, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

⁹ Le fonctionnement caractériel correspondant au refoulement réussi de la fonction de l'imaginaire au profit de l'adaptation sociale produit *une formation caractérielle* dans laquelle les traits de caractère, en maintenant le refoulement, l'emportent sur les symptômes (*formation symptomatique*).

NIQUE Ch. (Ed.), (2006), *Précis d'occitan et de catalan*, CRDP de l'Académie de Montpellier. PERBOSC A., (1974), *Manifestes occitans*, Montauban, éd. Cocagne.